



Jambes, le 6 septembre 2021

Chers parents,

Vos enfants vont bientôt reprendre le chemin des mouvements de jeunesse de Jambes-Montagne. Pour bien démarrer l'année, voici quelques informations concernant l'Unité et son organisation pratique.

Reprise des activités : réunion de montée le samedi 18 septembre

11h : Arrivée des animés

La réunion de montée a lieu le **samedi 18 septembre 2021** sur le site du Collège d'Erpent. **Rendez-vous au Collège à 11h00**, pour toutes les sections garçons. Si ce n'est déjà fait, les animateurs de votre (vos) enfant(s) communiqueront des informations plus précises sur le déroulement de la journée.

16h45 – 17h30 : Grand rassemblement des animés – bar et fin de réunion

Dès 16h45, les staffs des Unités Guide et Scoute tiendront un bar à prix démocratiques. Le but est de vous permettre d'assister à la fin de la réunion de montée et de (re)faire connaissance avec les animateurs de vos enfants et les autres parents. Le rassemblement se tiendra sur le grand terrain de foot du Collège.

Bourse aux uniformes

Comme chaque année, les staffs des Unités Guide et Scoute organisent une bourse aux uniformes. Cette année, elle aura lieu le **samedi 25 septembre 2021**.

En fonction des conditions climatiques, la bourse aux vêtements aura lieu de préférence à l'extérieur côté "filles". Si le temps ne le permet pas, la bourse se fera dans le local. Nous vous demanderons alors de descendre côté "filles" et de ressortir du local côté "garçons". Dans les deux cas, vous devrez porter un masque et garder vos distances avec les autres personnes. Du gel sera à votre disposition.

De **13h30 à 14h00**, les parents peuvent déposer les uniformes à vendre. Les vêtements seront bien étiquetés avec le nom de famille et il y sera également mentionné le prix souhaité.

A **17h00**, début de la vente à l'extérieur du local si le temps le permet et dans le local si les conditions climatiques ne le permettent pas.



Animateurs responsables pour l'année 2021-2022

Baladins (de 6 à 8 ans)

- Lisa RECLOUX (Tilleul) – 0478.39.08.22
- Mail de la section : baladins@hotmail.com

Louveteaux (de 8 à 12 ans)

- Adrien LEMAIRE (Akéla) – 0479.41.76.13
- Mail de la section : loupsmjm@gmail.com

Eclaireurs (de 12 à 16 ans)

- François RUBAY (Cormoran) – 0485.12.62.50
- Mail de la section : troupedutigre@hotmail.com

Pionniers (de 16 à 18 ans)

- Eleah HOUSIAUX (Cabri) – 0471.67.99.70
- Mail de la section : piosjm@hotmail.com

Les animateurs, tous bénévoles, prennent énormément de temps pour préparer au mieux les réunions, les WE, les camps... Nous insistons pour qu'en cas d'absence de votre enfant à l'une ou l'autre activité, vous préveniez le plus tôt possible un des chefs de la section de votre enfant.

Composition du staff d'Unité Scoute (NMoo8 Jambes Montagne)

Pour nous contacter : unite.scoute.jambes.montagne@gmail.com

Nicolas Thiry (Caribou)

Grégory de Gentile (Otarie)

Sébastien Delhez (Tapir)

Martin Foglia (Margay)

Michaël Van den Kerkhove (Ourson)

François Lafontaine (Bihoreau)

Marie Kestremond

Sylvie Delwiche

Animateur d'unité (référent Louveteaux)

Équipier d'unité (référent Pionniers)

Équipier d'unité (référent Éclaireurs)

Équipier d'unité (référent Baladins)

Collaborateur d'unité (Trésorier)

Collaborateur d'unité

Collaboratrice d'unité

Collaboratrice d'unité



Cotisations pour l'année 2021-2022

Paiement des cotisations

Depuis plusieurs années, la Fédération Scoute et la Fédération des Guides Catholiques de Belgique ont choisi de collaborer pour permettre une tarification commune des cotisations, notamment pour aider les familles ayant des membres dans les deux fédérations.

Les montants de la participation obligatoire pour l'année 2021-2022 augmentent de 2€ par rapport à l'année passée, ceci pour soutenir l'intégration de quelques jeunes venant du centre de demandeurs d'asile Croix-Rouge à Jambes dans notre unité mais aussi pour faire face aux charges inhérentes à la gestion de notre local.

Les cotisations sont donc fixées à :

- 62 € pour un enfant.
- 54 € par enfant pour les familles de deux inscrits chez les Scouts ou chez les Guides.
- 49 € par enfant pour les familles de trois inscrits ou plus chez les Scouts ou chez les Guides.
- 27 € pour les animateurs.
- 22 € pour les animateurs brevetés.

Les **Guid'hos** ou **Pios** qui participeraient plus particulièrement aux activités d'un staff tout en continuant leurs activités Guid'hos ou Pios paient la **cotisation pleine qui correspond à leur statut familial** et non la cotisation « animateur ».

Si vous éprouvez des difficultés financières, nous vous invitons à nous contacter. Ensemble, nous pourrions trouver un arrangement financier (bien évidemment, en toute discrétion). En aucun cas le montant de la cotisation ne doit empêcher votre enfant de participer aux activités.

Attention, malgré l'harmonisation des cotisations, vous devez toujours distinguer les paiements effectués vers l'Unité Guide de ceux vers l'Unité Scoute.

Veuillez régler le montant de la (des) cotisation(s) dû **avant le 15 octobre 2021** sur le compte **Unité Scoute 8ème Namur Meuse - BE17 0682 2188 6921** pour les animés et animateurs de l'Unité Scoute (baladins, louveteaux, éclaireurs, pionniers), en mentionnant en communication les **nom et prénom de votre enfant, sa section et si vous avez 'oui' ou 'non' d'autres enfants¹ inscrits auprès de la Fédération Scoute et/ou Guide.**

Ex. : DUBOIS Killian, Louveteaux, 1 frère Éclaireurs, 1 sœur Guides.

Rem. : Pour que votre enfant soit assuré dans le cadre des activités scout, il faut que le paiement soit arrivé sur le compte de l'Unité et que nous l'ayons inscrit auprès de la Fédération.

¹ Les cotisations 'famille' s'appliquent à des membres d'une même famille (frères, sœurs, père, mère) qu'ils soient scouts ou guides. À la seule condition qu'ils vivent sous le même toit.



A quoi sert la cotisation ?

- 75% du montant des cotisations sont reversés à la Fédération Scoute (assurance de vos enfants, formation des animateurs, revues de branches...);
- 25% du montant sont destinés au fonctionnement de l'Unité. Ce montant permet de couvrir l'entretien des locaux, les charges, le renouvellement du matériel. Cette année, une partie du budget permettra d'accueillir quelques jeunes venant du Centre de Demandeurs d'Asile Croix-Rouge à Jambes.

Nous nous permettons par ailleurs de rappeler que les **animateurs, intendants, animateurs d'unité sont tous des bénévoles** qui paient également leurs cotisations, camps, WE....

L'argent qui arrive à l'Unité et dans les différentes sections via les cotisations, les camps, les soupers, fêtes d'unité... est intégralement utilisé pour vos enfants.

Site internet

Le site des Unités de Jambes-Montagne <http://unite-jambes-montagne.be> est actuellement en (re)construction. Pour accéder à certains contenus, vous devrez introduire le mot de passe « parentsparents ».

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez, ainsi qu'à l'ensemble des staffs, et nous vous souhaitons, à vous et vos enfants, une année riche de rencontres et d'activités au sein de la 11^{ème} Namur Sud Guides et 8^{ème} Namur Meuse Scouts.

Salutations scoutés,

Le staff d'U.

